



Office National des Forêts

DEMAIN PREND RACINE  
— AUJOURD'HUI —

Info  
COUPE

30 septembre 2021

## Forêt domaniale de Marly

La forêt domaniale de Marly est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période 2020-2039.

Aujourd'hui l'ONF prévoit une coupe sanitaire suivie d'une plantation sur les parcelles 52, 82, 92, 93, 99 et 149 situées sur les territoires de Noisy-le-Roi, Chambourcy, Bailly, Mareil-Marly et l'Étang-la-Ville en lien avec la maladie de l'encre.

### Une coupe sanitaire suivie d'une plantation



Si la santé des peuplements est critique et ne permet plus d'assurer la régénération naturelle de la forêt (maladie et crise sanitaire par exemple), tous les arbres dépérissants ou morts sont coupés. Une plantation est ensuite programmée l'hiver suivant pour assurer le renouvellement de la forêt.

#### Informations coupe

Parcelles	52, 82, 92, 93, 99 et 149
Surfaces	8,7 hectares
Type de peuplements	Taillis de châtaigniers dépérissant
Volume de bois prélevé	Total : 1590 m3 de bois

Date de début des travaux : 25 octobre 2021

Durée du chantier : 6 mois



### Pourquoi cette coupe ? La maladie de l'encre du châtaignier a impacté l'état sanitaire des peuplements de cette parcelle.

La maladie de l'encre est due à un pathogène (*Phytophthora*) microscopique qui attaque le système racinaire des arbres, entraînant un dépérissement rapide des châtaigniers. À l'état latent, ce pathogène s'est propagé très rapidement ces dernières années au sein des châtaigniers en raison de printemps humides qui ont favorisé sa multiplication et son déplacement dans le sol. Puis les périodes de sécheresse qui ont suivi n'ont pas permis aux arbres affaiblis de réagir, phénomène amplifié par le caractère sableux du sol.

L'évolution du dépérissement des châtaigniers est rapide. En l'absence de traitement de cette maladie, les châtaigniers doivent être coupés. Gestionnaire de la forêt, l'ONF met en œuvre des coupes sanitaires qui peuvent conduire à des coupes rases afin d'assurer la sécurité des usagers de la forêt et préparer les plantations.

